

**Présents :**

Pour la Commune

Monsieur Michaël BUSINE, Bourgmestre  
Mesdames Axelle CHANTRY et Carine BREDA, échevines  
Messieurs Jean DELESTRAIN et Michel BATAILLE, échevins  
Madame Ophélie HUVENNE, conseillère  
Messieurs Yves WILLAERT, Jean-François HEMPTTE, Thierry EEMAN, Daniel GORLOO, Pierre LEJEUNE, Damien CUIGNET, conseillers  
Monsieur Philippe WANDERPEPEN, Directeur général

Absents et excusés : Véronique DURENNE, Anne DEBOUVRIE, Emilie LAURENT, Yves DUMONCHAUX et Sylvain HOVINNE

Pour le C.P.A.S.

Monsieur Alain HUVENNE, Président  
Mesdames Marie-Jeanne LEROY, Lucille DELEU, Myriam WILDEMAN, conseillères  
Messieurs Germain CARDON, Guy BOUVRY et Christian BRUYNEEL, conseillers

Madame Aurélie LETANGRE, Directrice générale du C.P.A.S.

Absents et excusés : Lucette DELESTRAIN et Régine DUQUESNE

*Monsieur Michaël BUSINE, Bourgmestre, ouvre la séance à 19h05 et souhaite la bienvenue aux participants.*

*Monsieur le Bourgmestre rappelle les règles en vigueur sur la tenue des séances en présentiel, et ce, conformément à la circulaire de Monsieur le Ministre Collignon. Il est impératif que chacun garde le masque durant la séance, hormis en cas de prise de parole.*

*Avant d'aborder la séance, Monsieur le Bourgmestre souhaite mettre à l'honneur Madame Camille De Deurwaerder, directrice financière, qui a quitté ses fonctions à la commune et au CPAS de Celles le 15 décembre dernier afin de débiter en tant que directrice financière au CPAS de Comines-Warneton.*

*Monsieur le directeur général de la Commune déclare avoir été heureux de travailler aux côtés de Camille durant ces deux dernières années en commun et insiste sur le fait que, malgré sa jeunesse, elle a su faire preuve de liberté de pensée durant l'exercice de ses fonctions. Il ajoute également que sa présence lui manquera ainsi qu'à la Commune.*

*Monsieur l'Echevin des finances tient à remercier Mme De Deurwaerder pour son travail qu'il résume en trois mots : correction, loyauté et honnêteté. Il ajoute que la directrice financière a su exercer son travail en toute indépendance et lui souhaite bon vent dans sa nouvelle activité.*

*Monsieur le Président du CPAS déclare quant à lui avoir eu la chance de côtoyer Mme De Deurwaerder lors de son entrée en fonction l'année dernière. Il souligne les qualités de Camille, dont la rigueur tant dans les chiffres que dans les procédures. Il lui souhaite bonne chance pour le futur.*

*Monsieur le Bourgmestre déclare que Mme De Deurwaerder a exercé ses fonctions avec toute la rigueur nécessaire que demande la comptabilité communale. Il se remémore son entrée en fonction, alors qu'il était président de CPAS, et a pu se rendre compte de l'efficacité d'une directrice financière, après avoir côtoyé un receveur régional durant des années. Il met en exergue le professionnalisme de Camille et la remercie pour tout le travail effectué au sein des deux administrations. Il ajoute encore que le CPAS de Comines a fait le bon choix en la désignant en tant que directrice financière.*

*Monsieur Willaert tient également à remercier Camille pour son professionnalisme mais également pour sa neutralité politique et son sérieux. S'agissant pour elle d'un premier emploi au sein d'une administration, il fallait pouvoir relever le défi.*

*Mme Camille De Deurwaerder remercie l'assemblée pour tous ces compliments. Elle souligne que, malgré le fait que sa désignation ne fut pas unanime, grâce à ses efforts, elle a réussi ce challenge et a été nommée à titre définitif à l'unanimité. Elle ajoute avoir appris énormément durant ces trois années, et tient à remercier ses collègues qui l'ont bien entourée. Elle souhaite à la Commune et au CPAS bonne chance dans les projets et une bonne continuation.*

Abordant l'ordre du jour :

- 1. Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS.**
- 2. Economies d'échelles et suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la Commune.**

*Monsieur le Bourgmestre donne la parole à Monsieur le directeur général communal.*

*Monsieur WANDERPEPEN présente le rapport sur les synergies existantes et à développer au sein du CPAS et de la Commune.*

*Il précise que ce rapport a été établi en comité de direction commun auquel participent la directrice financière, la directrice générale du CPAS et lui-même.*

*Ce rapport a ensuite été soumis pour avis au comité de concertation commune-cpas.*

*A l'issue de cette séance, au cours de laquelle aucun vote n'est demandé, le rapport sera présenté pour approbation au conseil communal.*

*Monsieur WANDERPEPEN déclare que les synergies sont assez semblables à l'année dernière.*

1. Avis remis par le CODIR commun en sa séance du 28.10.2021

Remarques : réunion CODIR entre DG communal, DG du CPAS et DF

2. Avis remis par le comité de concertation en sa séance du 09.11.2021

Remarques : /

3. Validé par le conseil conjoint en sa séance du 20.12.2021

Amendements : /

Tableau des synergies existantes

Synergies ou groupes de synergies	Objectif (missions, réalisations, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Réalisation	Résultat
Promotion de services	Réalisation	Le CPAS peut promouvoir ses services et activités dans l'info communale, sur le site internet de la Commune, sur la page FB de l'administration communale, dans le prospectus remis lors de la séance d'accueil des nouveaux habitants de l'entité de Celles. Mode délégué	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la responsable de communication	Mise à jour régulière en fonction des événements à communiquer	Optimal
Plan de cohésion sociale	Réalisation	Les assistantes sociales du CPAS et le directeur de la maison de repos assistent aux réunions de coordination sociale en présence des différents intervenants sociaux. Mode coopératif	AC	DG communal DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée à la responsable du PCS	Collaboration par la publicité des actions menées et par la possibilité de toucher directement les familles précarisées répondant aux critères des actions du PCS.	Depuis 2014, les AS réalisent l'enquête sociale permettant l'accès au module du permis de conduire organisé par le PCS. Elles participent à la mise en place de « la donnerie » et de la « Give Box ». Autres actions en commun : séance d'information sur l'utilisation

						rationnelle de l'énergie, potager partagé et espace de compostage à Pottes, séance d'information job étudiants, life box, environnement sans tabac, etc.
Opération « Eté solidaire »	Réalisation	Projet permettant l'engagement de jeunes durant les vacances d'été	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la responsable du PCS	Mise à disposition par l'AC de jeunes pour différentes tâches à destination du public précarisé	Depuis quelques années, mise à disposition d'étudiants durant l'été pour effectuer différents petits travaux : entretien, jardinage, enlèvement des encombrants, ...
Repas	Réalisation	Le CPAS confectionne et livre les repas dans les deux écoles communales de Pottes et Escanaffles. Mode délégué	CPAS	DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef de cuisine de la MRS	Le CPAS prend en charge la confection des repas scolaires, plaines de vacances, réunions, etc., la livraison et la facturation directe.	Depuis 2015, la cuisine de la MRS du CPAS confectionne les repas qui sont livrés directement dans les 2 écoles. La facturation est établie par une employée de la MRS et est remise aux écoles pour distribution aux parents. Depuis 2021, confection également des

						repas pour les plaines de vacances.
Maintenance des bâtiments du CPAS par le service communal des travaux	Réalisation	La commune assure l'entretien des bâtiments et abords du CPAS et répond aux demandes d'interventions par son service technique. Mode délégué	AC	Le DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux	La commune assure les réparations et l'entretien des bâtiments et abords du CPAS	Quelques exemples concrets : ILA de Pottes, épicerie sociale, tonte de la pelouse de la MR, séparations COVID au CPAS et à la MRS (parloirs)
Conseiller en prévention	Mission	La commune met son conseiller en prévention à disposition du CPAS à raison de 50% de son temps	AC	Le DG communal Le DG du CPAS	Le conseiller en prévention a commencé sa mission (à la MRS prioritairement)	Agrément reçu pour la création d'un comité de concertation de base commun mis en place effectivement
Bâtiment commun	Réalisation	Les bureaux administratifs du CPAS sont installés au sein de la « Maison de l'Entité » depuis juillet 2016, la maison de repos met un local à disposition pour les vaccinations, visites médicales, etc.	AC	DG communal DG CPAS	Installation dans le bâtiment commun : au premier étage en juillet 2016 ; au troisième étage depuis juillet 2018. Vis	Permet l'utilisation de locaux communs (salles de réunion) et l'économie pour le CPAS de loyer, charges, ... mais également l'entretien des locaux (nettoyage entre autres) par le personnel communal
Convention de	Réalisation	Signature d'une	AC & CPAS	DF commun	Mise à disposition	Les receveurs se

trésorerie		convention de trésorerie le 29.08.2016 Mode coopératif			de trésorerie	sont accordés sur la mise à disposition d'un montant de 250.000€ au CPAS, versé fin octobre 2016. Depuis son arrivée, la DF commune aux 2 administrations, adapte le montant à accorder au CPAS si nécessaire
Carburant	Réalisation	Mise à disposition de la citerne de la commune pour l'alimentation en carburant des véhicules du CPAS Mode déléгатif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée au chef des travaux	Les 5 véhicules du CPAS peuvent s'approvisionner en carburant auprès de la citerne de l'AC	Depuis 2016, les ouvriers du CPAS s'approvisionnent en carburant. Refacturation par l'AC au CPAS, au prix coûtant. Economie
DF commun	Réalisation	Engagement d'un DF commun aux deux administrations Mode coopératif	AC & CPAS	DG communal DG CPAS	Désignation d'une DF locale pour les deux administrations	Depuis septembre 2018, Mme De Deurwaerder a pris ses fonctions en tant que DF à mi-temps pour le CPAS et à mi-temps pour l'AC mais elle a remis sa démission ... 😞
Service postal commun	Réalisation	Mise à disposition de la timbreuse du CPAS à l'AC Mode déléгатif	CPAS	DG CPAS	Mise à disposition et approvisionnement de la timbreuse par le CPAS	Depuis 2017, les agents de l'AC peuvent utiliser la timbreuse se trouvant dans les bureaux du CPAS. Refacturation à

						l'AC par le CPAS.
Bibliothèque	Réalisation	Prêt de jeux pour la journée de Saint-Nicolas au profit des enfants des bénéficiaires et du personnel du CPAS Mode délégatif	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la bibliothécaire	Mise à disposition de jeux en bois	Depuis deux ans, une assistante sociale du CPAS contacte la bibliothécaire afin de convenir du prêt de matériel pour la journée de St Nicolas, et ce, gratuitement.
Convention avec la bibliothèque	Réalisation	Conclusion d'une convention entre le CPAS et la bibliothèque	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est transférée à la bibliothécaire	Permettre l'accès gratuit à la bibliothèque des personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale	Les AS participent à la réunion du conseil de développement de la lecture constitué d'associations agissant dans le cadre de la culture, de l'insertion sociale, de l'enseignement...
Logements	Réalisation	Mise à disposition de logements de transit et d'insertion	AC et CPAS	DG Communal DG CPAS dont la responsabilité quotidienne est transférée au responsable logement et aux assistantes sociales	Accompagnement social des locataires par les AS du CPAS	Collaboration efficace, les logements disponibles ne sont jamais vides
Serveur informatique commun	Réalisation	Analyse technique afin de déterminer si le serveur de l'AC peut accueillir le CPAS.	AC	DG communal dont la responsabilité quotidienne est	Budget 2020 : - Migration à charge du CPAS - Câblage à	Un seul serveur informatique pour les 2 entités. Une seule ligne

		Prévoir un câblage en fibre optique		transférée au responsable informatique	charge de la commune	explore au lieu des deux actuellement (330€/mois pour le CPAS et 418,18€/mois pour la Commune) Un seul serveur à remplacer et entretenir pour les 2 entités
Convention art. 60	Réalisation	Certains travailleurs engagés sous contrat art. 60 sont mis à disposition de l'AC → signature d'une convention de mise à disposition à chaque contrat	CPAS	DG CPAS	Les intéressés restent à charge du CPAS. Signature de la convention par les représentants des 2 entités afin de pouvoir mettre à disposition du personnel selon les besoins et les disponibilités de part et d'autre	Au cas par cas pour le service travaux ou le service environnement
Taxi social du CPAS	Réalisation	Utilisation du taxi pour de courts trajets	CPAS	DG CPAS	Facturation à l'utilisation	Transports scolaires, trajets ATL-Hall sportif, transport vers les centres de vaccination, vers le Salon de la Santé



Tableau des synergies programmées

Synergies ou groupes de synergies	Objectif (missions, réalisations, moyens)	Mode opératoire (mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Moyens dégagés	Résultat attendu (quantifiable)	Délai
Renowatt	Mission	Réalisation d'audits énergétiques	AC	DG communal	Gratuit (subsidé)	Audit PEB de la MRS	31/12/2022
Mutualisation des services	Mission	RH, comptabilité, salaires, marchés publics « backup » des services	AC CPAS	DG communal DG CPAS	En fonction des appels à backup	Backup des services en cas d'absence de ressources clés et part et d'autres	31/12/2022
DPO (Data Protection Officer)	Mission	Analyse de risque, registre de traitement des données, conseils ponctuels, etc.	AC CPAS	DG communal DG CPAS	Recherche de mutualisation avec d'autres communes et/ou CPAS, crédit budgétaire à prévoir au budget 2022 communal	Analyse de risques pour fin juin, registre de traitement des données pour fin d'année	30/06/2022

### Tableau des marchés publics

Intitulés (marché ou groupe de marchés)	Type (travaux, fournitures, services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
<b>Marchés publics attribués par la Commune</b>				
Carburant	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Attribué pour une réduction de 0,18 € TVAc / litre sur les prix officiels	4 décembre 2020
<b>Marchés publics attribués par le CPAS</b>				
Boissons	Fournitures	Procédure ouverte avec publicité européenne – lot boissons	47.393,06 € TVAC	25 juin 2018 – reconduit
<b>Marchés publics attribués en commun</b>				
Nettoyage des vitres	Services	Procédure négociée sans publication préalable	11.071,50 € TVAC	21 janvier 2020
Portefeuille d'assurances	Services	Procédure ouverte	92.200,68 €	14 novembre 2018
Financement des dépenses extraordinaires	Services	Procédure négociée sans publication préalable		12 août 2021
Mazout de chauffage	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Réduction de 0,05977 € TVAc / litre sur prix officiel	4 décembre 2020

### Matrice de coopération – Niveau année 2021

	Service Achats	Service Ressources humaines	Service Maintenance	Service Informatique	TOTAL
Fonctionnement	2	1	2	2	6
Management	2	1	2	2	6
Compétences	2	1	2	2	6
Formalisation	2	1	2	2	6
Ressources et outils de gestion	2	1	2	2	6
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>35/100</b>

*Monsieur WANDERPEPEN met en évidence les éléments suivants :*

- *Les repas scolaires seront facturés dès janvier prochain par la Commune et non plus par le CPAS, grâce au logiciel Imio Facturation.*
- *La mise à disposition des « Articles 60 » se poursuit et la commune est demandeuse, également dans d'autres services que le service « Travaux ».*
- *Le délégué à la protection des données n'est toujours pas désigné ni au CPAS ni à la Commune. Une mutualisation avec d'autres administrations est possible.*

*Pour conclure, Monsieur WANDERPEPEN déclare que nous constatons très peu de doubles emplois et de chevauchements d'activités, ce qui est positif.*

*Monsieur le Bourgmestre souligne le fait que de nombreuses synergies sont actives, et qu'il est difficile d'en prévoir de nouvelles.*

*Monsieur le Bourgmestre tient à remercier l'ensemble des mandataires tant du CPAS que de la Commune pour le travail effectué tout au long de l'année.*

*Monsieur le Bourgmestre remercie les participants et lève à la séance à 19h25.*

Le Bourgmestre,  
M. BUSINE

Le Directeur général,  
Ph. WANDERPEPEN

Le Président du CPAS,  
A. HUVENNE

La Directrice générale du CPAS,  
A. LETANGRE